



**Ville d'Angoulême**  
Extrait du registre des délibérations

**Décision modificative n°1 - Exercice 2015 - Budget principal**

DE20151214_54	Conseil municipal du 14 décembre 2015
Rapporteur : Vincent YOU	Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015 Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

Certifié exécutoire  
Pour le Maire,  
Le(La) Directeur(rice) Général(e)  
Adjoint(e)

## R E S S O U R C E S

### Décision modificative n°1 - Exercice 2015 - Budget principal

Finances / Budget  
id : 1131

Conseil municipal  
14 décembre 2015

54

Rapporteur : Vincent YOU

La décision modificative n°1 au budget primitif 2015 s'établit à 327.437 €.

#### 1 Vue d'ensemble de la décision modificative

Le montant global de la décision modificative est de 327.437 €.

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations nouvelles	307,238 €	258,835 €	78,000 €	728,815 €	385,238 €	987,650 €
Annulations	95,210 €	57,622 €	78,000 €	718,000 €	173,210 €	775,622 €
Virements de crédits entre sections	101,084 €	0 €	101,084 €	0 €	0 €	0 €
Total opérations réelles	110,944 €	201,213 €	101,084 €	10,815 €	212,028 €	212,028 €
Opérations d'ordre	22,714 €	12,570 €	12,570 €	22,714 €	35,284 €	35,284 €
Virement à la section d'investissement	80,125 €			80,125 €	80,125 €	80,125 €
<b>Total</b>	<b>213,783 €</b>	<b>213,783 €</b>	<b>113,654 €</b>	<b>113,654 €</b>	<b>327,437 €</b>	<b>327,437 €</b>

Les crédits inscrits à la décision modificative augmentent les autorisations budgétaires précédentes (budget primitif + budget supplémentaire) de 0,27%.

	BP + BS	DM	Total	Variation %
Dépenses de fonctionnement	79,002,971 €	213,783 €	79,216,754 €	0.27%
Dépenses d'investissement	41,688,302 €	113,654 €	41,801,956 €	0.27%
<b>Total dépenses</b>	<b>120,691,273 €</b>	<b>327,437 €</b>	<b>121,018,710 €</b>	<b>0.27%</b>
Recettes de fonctionnement	79,002,971 €	213,783 €	79,216,754 €	0.27%
Recettes d'investissement	41,688,302 €	113,654 €	41,801,956 €	0.27%
<b>Total recettes</b>	<b>120,691,273 €</b>	<b>327,437 €</b>	<b>121,018,710 €</b>	<b>0.27%</b>

#### 2 Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 201,213 € :

+120 K€ inscrits pour les écritures de stocks à réaliser en fin d'exercice ;

-58 K€ sur les remboursements de rémunérations de personnel liés aux accidents de travail ;

+71 K€ de subventions de l'Etat (notamment pour le contrat de ville, l'atelier santé ville, le contrat local de santé) ;

+69 K€ de produits exceptionnels, dont 57 K€ de remboursements d'assurances liés aux dégâts causés par les orages fin août.

Les recettes réelles d'investissement augmentent de 10.815 € :

+11 K€ de subventions de la DRAC pour des acquisitions d'œuvres et de matériels de conservation, et pour des restaurations d'œuvres dans les musées ;  
une opération neutre qui consiste à réduire l'emprunt bancaire de 718 K€ du fait de la souscription d'un emprunt à taux zéro auprès de la Caisse des dépôts dans le cadre du dispositif d'avance du fonds de compensation de la TVA.

### **3 Les dépenses réelles**

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 110.944 € :

+85 K€ pour les charges à caractère général dont :

+120 K€ pour les écriture de stocks ;

+65 K€ pour les remboursements de frais au budget annexe du Gesta. Les dépenses de l'ensemble des personnels intervenant sur l'activité de stationnement sont prises en charge par le budget annexe. Le budget principal effectue donc des remboursements de frais au prorata du pourcentage d'intervention des agents sur le stationnement de surface. Du fait d'interventions accrues au profit du stationnement de surface, la clé de répartition a été réévaluée et conduit à une augmentation des remboursements de frais ;

-119 K€ en achats et services extérieurs pour financer des dépenses sur d'autres chapitres et notamment des dépenses d'investissement liées au FIPHFP et du mobilier urbain place Beaulieu ;

+24 K€ pour les charges de personnel (FIPHFP, remplacements et chantiers d'insertion) financés par des virements de crédits ;

+46 K€ pour les autres charges de gestion courante, dont 20 K€ de créances éteintes ou admises en non valeur et 25 K€ de subventions financées par virement de crédits ;

-34 K€ de charges exceptionnelles, liées principalement à l'ajustement de la subvention exceptionnelle qui sera versée au budget annexe du Gesta correspondant au coût estimé de la gratuité (-65 K€). Des crédits complémentaires de 31 K€ sont inscrits pour des indemnités aux commerçants (9K€) et pour permettre des régularisations comptables de titres annulés sur exercices antérieurs ;

-10 K€ de dépenses imprévues utilisées pour la formation des policiers.

Les dépenses réelles d'investissement augmentent de 101.084 € :

+25 K€ pour les immobilisations incorporelles. Il s'agit essentiellement de l'acquisition d'un logiciel pour la mission « Ville intelligente »

+368 K€ pour les immobilisations corporelles dont :

+114 K€ de matériel informatique essentiellement suite aux dégâts causés par les orages fin août ;

+148 K€ d'acquisitions pour le stade de Chanzy, et pour l'Espace Franquin, de restauration de murs peints ;

+114 K€ d'installations techniques : système de sécurité incendie aux archives, système de vidéo-surveillance du tunnel de la Gâtine, modernisation des horodateurs, remplacement de chaudières.

+142 K€ pour les travaux : essentiellement des travaux de voirie rue de Basseau et boulevard Besson Bey, des travaux d'étanchéité sur le bâtiment Castro de la CIBDI, et pour l'aire de jeux de la Ferme des valettes .

-413 K€ de dépenses imprévues qui financent l'essentiel des dépenses mentionnées ci-dessus : travaux d'étanchéité de la CIBDI (87 K€), travaux de voirie (101 K€), matériel à changer suite aux orages (148 K€), remplacement de chaudières (53 K€), logiciel « Ville intelligente » (25 K€).

#### 4 Les opérations d'ordre

Dépenses		Recettes	
023 – Virement à la section d'investissement	80,125 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	80,125 €
040 – Opérations de transfert entre sections	12,040 €	042 – Opérations de transfert entre sections	12,570 €
042 – Opérations de transfert entre sections	22,714 €	040 – Opérations de transfert entre sections	22,714 €
041 – Opérations patrimoniales	530 €	041 – Opérations patrimoniales	0 €
043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €
Total	115,409 €	Total	115,409 €

Sont inscrits les crédits nécessaires :

- pour compléter les dotations aux amortissements
- pour une reprise de provisions pour risques et charges de fonctionnement courant
- pour la régularisation d'une inscription erronée au budget supplémentaire.

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est majoré de 80.125€.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour  
14 décembre 2015

Pour extrait conforme,

P/Le Maire,  
l'Adjoint

